



A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S A S au capital de 4 000 000 €

R C S Beziers Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z

FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud

34120 PEZENAS

Tél. 04 20 100 200

Fax 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

L C R

Magasinier :

du : 09/01/2024

Echéance le : 29/02/2024

CS SB

GARAGE AUTO DVS

67 AVENUE JEAN JAURES

34600 BEDARIEUX

Page 1/1

TVA : FR12902550565

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	VIN	N° Immatriculation	Kilometrage	N° Commande
4339537	0165285			Zone Expedition : 03			4973656
Designation	N° Pièce	Quantité ou temps	C.T.	Prix unitaire hors taxe	Remise %	Prix unitaire net hors taxe	Montant
.. BL 4973656 DU 09/01/2024 .. ROMAIN : DS879GJ COMMENTAIRE R A : ROMAIN / DS879GJ NUMERO DE COMMANDE BOITIER DE SORTIE EAU MOTEUR ----- SOUS-TOTAL PIECES ----- 48,28 INFORMATION : POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT DE VOS LITIGES, NOUS VOUS DEMANDONS DE FAIRE VOS RECLAMATIONS DANS LA DEMI-JOURNEE QUI SUIVRA LA RECEPTION DE VOS COLIS TOUTE RECLAMATION HORS DELAI, NE SERA PAS PRISE EN COMPTE	25193922	1,00	4	56,80	15,00	48,28	48,28
Total hors taxe				Montants TVA		Total T T C	
P1 : 48,28				(4) 20,000		57,94	
MO : 0,00				48,28			
DIV : 0,00				9,66			

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document	N° Client	N° Commande
4339537	0165285	4973656
Echéance le :	29/02/2024	
09/01/2024		57,94



MODALITES ET CONDITIONS DE REGLEMENT Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont passibles de nos honoraires, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucun délai de paiement. Les clients professionnels ont droit à un délai de paiement de 30 jours à compter de la date de facturation. Les clients particuliers ont droit à un délai de paiement de 15 jours à compter de la date de facturation. Les clients professionnels ont droit à un délai de paiement de 30 jours à compter de la date de facturation. Les clients particuliers ont droit à un délai de paiement de 15 jours à compter de la date de facturation. Les clients professionnels ont droit à un délai de paiement de 30 jours à compter de la date de facturation. Les clients particuliers ont droit à un délai de paiement de 15 jours à compter de la date de facturation.

RESERVE DE PROPRIÉTÉ La propriété des marchandises reste en la présence factuelle des supports jusqu'à paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L. 2517-2 du Code de Commerce. Les marchandises transférées à l'acheteur restent la propriété de l'entreprise jusqu'à paiement intégral de leur prix.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.